

# Introduction L'angélisme n'est plus de mise

Lucie K. Morisset, Luc Noppen  
et Thomas Coomans

Renonçons à l'angélisme. Les églises ferment. Massivement. Partout en Occident, particulièrement dans l'hémisphère Nord (pour l'instant ?), les temples des traditions religieuses historiques sont désaffectés, abandonnés, voués à d'autres fins ou démolis. Et rien, comme l'évoquent d'ailleurs ouvertement certaines autorités ecclésiastiques, n'indique un renversement de la tendance : si la pratique n'était pas en chute libre, la décroissance du recrutement de desservants et l'augmentation proportionnelle de leur moyenne d'âge suffiraient pour confirmer la désuétude de ces dizaines de milliers de lieux de culte construits sous d'autres auspices. Il existe donc bien un déficit de ressources humaines et matérielles qui met en péril un patrimoine ecclésial qui, dans bien des cas, fait partie du patrimoine national : nul besoin de quelque sentiment religieux pour ressentir l'attachement à « son » église.

Le Québec – peut-être parce que s'y regroupent plusieurs des traditions religieuses historiques qui y ont d'autant multiplié les lieux de culte, sans doute parce qu'aucune n'y est « établie », c'est-à-dire officiellement reconnue et soutenue par l'État, probablement parce que son institution

patrimoniale (calquée sur celle de la France) est accoutumée à un certain interventionnisme, certainement parce que les églises y restent les hauts lieux de l'investissement collectif – vit intensément la désaffectation de ses églises depuis une bonne dizaine d'années.

En 1997, le Premier Colloque international sur l'avenir des biens d'Églises, tenu à Québec, avait permis de faire le point sur la situation des églises dans les villes-centres, particulièrement dans le monde anglo-saxon<sup>1</sup>; depuis, *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*<sup>2</sup>, *La conversion des églises au Québec: un siècle d'expériences*<sup>3</sup>, *Le devenir de l'art d'église dans les paroisses catholiques du Québec*<sup>4</sup> et *Le patrimoine religieux du Québec: entre le cultuel et le culturel*<sup>5</sup>, pour ne mentionner que ces publications, ont cherché à mettre à profit bilans et expertises pour dénouer le nœud gordien de la patrimonialisation des églises; une Commission parlementaire de l'Assemblée nationale du Québec a même lancé une consultation publique, en 2005, pour évaluer les voies d'avenir du « patrimoine religieux »<sup>6</sup>. Tout le monde paraît aujourd'hui convenir, en effet, que la patrimonialisation des « lieux de culte » en appelle aux autorités publiques, que ce soit en termes réglementaires ou par des moyens financiers, puisque la prise en charge de ces bâtiments se ferait au nom du patrimoine, c'est-à-dire au nom de l'intérêt collectif. Néanmoins, bien que la meilleure chose qui semble pouvoir advenir d'une église est de demeurer ouverte au culte, il devient de moins en moins possible, dans le contexte économique actuel, d'affecter de tels grands bâtiments à l'usage exclusif de quelques pratiquants, pendant un nombre limité d'heures par semaine. Le questionnement sur l'avenir des églises se pose ainsi de façon urgente en termes d'usages et d'affectation, en termes d'administration publique et de planification urbaine et, par voie de conséquence, en termes de régimes de propriété. Mais le problème est tout sauf exclusivement québécois et, au bout du compte, à l'ombre des États les plus interventionnistes comme là où la séparation de l'Église et de l'État reste un sujet tabou, ce sont les formules traditionnelles de conservation du patrimoine qui s'écroulent les unes après les autres devant son ampleur. Le Colloque international de Montréal *Quel avenir pour quelles églises ?*, dont cet ouvrage est issu, est ainsi né.

1. Luc Noppen, Lucie K. Morisset et Robert Caron (dir.), *La conservation des églises dans les villes-centres*, Québec, Septentrion, 1997.
2. Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.
3. Luc Noppen et Lucie K. Morisset (dir.), « La conversion des églises au Québec: un siècle d'expériences », *ARQ-Architecture Québec*, n° 131, mai 2005.
4. Richard Gauthier, *Le devenir de l'art d'église dans les paroisses catholiques du Québec. Architecture, arts, pratiques, patrimoine (1965-2002)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.
5. Laurier Turgeon (dir.), *Le patrimoine religieux du Québec: entre le cultuel et le culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.
6. Voir notamment Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Cap sur 2010. Mémoire déposé à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec*, septembre 2005, [www.patrimoine.uqam.ca].

## ■ Des constats communs : désaffectation vs affection

Les spécialistes, chercheurs, professionnels ou décideurs de l'Allemagne, de la Belgique, du Canada, des États-Unis, de la France, de la Norvège, du Royaume-Uni, des Pays-Bas partagent un certain nombre de constats. D'abord quant à la désaffectation de la pratique religieuse qui, loin d'être nouvelle comme l'apparente surprise généralisée le laisserait croire, semble partout s'être amorcée dès les années 1960, c'est-à-dire depuis maintenant près d'un demi-siècle. Si, comme on l'invoque en Angleterre, où « *many churches are now in the wrong place* » (Cherry, p. 406), ou au Danemark, où « *there is a great discord between the localization of the churches and the population* » (Mørk, p. 450), on rivalise surtout, là et ailleurs, pour faire valoir des taux de pratique parmi les plus bas – autour de 3 % ou 4 % – en Angleterre, en Scandinavie ou en Belgique, par exemple, ou au Québec, où l'Église catholique définit dorénavant la « pratique régulière », non plus comme l'assistance hebdomadaire à la messe dominicale, mais comme la fréquentation d'un lieu de culte... une fois par mois. Inutile, donc, d'espérer de ce côté pour voir tomber la manne nécessaire à l'entretien des bâtiments en déshérence.

N'empêche, comme on le découvrira dans cet ouvrage, que « *the church has great value, independent of the service on Sunday morning* » (Sørmoen, p. 325). Matérielle et/ou immatérielle, la valeur de l'église, à l'échelle locale ou nationale, outrepassa de loin sa fonction immédiate d'édifice culturel. Qu'elle soit typique ou exceptionnelle, seul monument d'un petit village, d'un coteau rural ou point focal d'un dense quartier urbain, petite et dépouillée ou surdimensionnée, l'église est toujours au centre de *quelque chose*. Gérard Beaudet, Virginia Benson et Tania Martin, dans cet ouvrage, témoignent de son caractère structurant dans la cité nord-américaine ; même dans la France de l'après-guerre, Yvon Tranvouez montre que, en dépit d'un contexte fonctionnaliste, d'une récession économique et d'un déclin déjà palpable de la pratique, l'argument pastoral et l'argument symbolique se rejoignent souvent en faveur de cette prééminence, l'un soutenant que l'absence d'église accélère le détachement religieux, l'autre que l'église crée un lien social dans la ville. Du coup, on ne compte plus les églises qui, bien au-delà des besoins culturels, ont continué de fédérer l'investissement des collectivités, se posant, comme par le passé, comme les vitrines de l'innovation et du dépassement. La jeune Amérique, où plusieurs régions n'ont que l'église pour monument, ne détient pas la seule voix à ce chapitre ; précisément parce que l'église a, de tout temps, mérité les plus grands sacrifices et polarisé le *kunstwollen* communautaire, l'Angleterre aussi, comme l'observe Martin Cherry, compte « *a disproportionate number of churches [...] of high heritage value* » (p. 406).

Il n'est donc guère étonnant, compte tenu de ce profond ancrage historique de l'investissement collectif dans l'église, ou parce qu'elle est plus grosse ou plus belle, parfois parce qu'elle reste le seul espace (public) de rassemblement, souvent parce qu'on l'a crue éternelle, que la valeur qui lui est accordée outrepassa considérablement les dimensions physiques du

bâtiment, dont la figure architecturale, dans certains cas, finit même par paraître secondaire. Tandis que Walter Zahner souhaite aux pratiquants (catholiques allemands, en l'occurrence) de prendre en compte la perte, non seulement de leur point de rencontre mais d'un haut lieu pour la collectivité entière lorsque s'évanouit une église, Crispin Truman observe une corrélation entre la fermeture des églises et la dégradation du sens communautaire au Royaume-Uni, confirmée par la disparition des *pubs*; Oddbjørn Sørmoen remarque semblablement, en Scandinavie, que l'église « *has a unique position, as the historic edifice, giving a sense of identity to the local community* » (p. 324) et Marilyn M. Fenollosa relate comment l'irrespect de cette signification communautaire a conduit des citoyens de Boston, non seulement à revendiquer devant les tribunaux la propriété de « leurs églises », mais à réclamer des dommages pour les troubles émotifs que leur causeraient les décisions ecclésiastiques de fermer celles-ci. En bref, dans les « vieux pays » comme dans le Nouveau Monde, l'église occupe une place à part, dans la cité, dans le paysage et dans l'imaginaire, ce dont témoignent *a priori*, dans toutes les régions, les diverses formes d'exonération fiscale qui s'appliquent aux bâtiments. L'église serait, en quelque sorte, un patrimoine par destination et par définition, ce qui ne règle en rien la question : alors que l'investissement collectif, jadis, se bâtissait en aval et en amont de la construction de l'église, c'est désormais en aval et en amont de la conservation de celle-ci qu'il doit être déplacé.

Dans les pages qui suivent, les Morisset, Fenollosa, Truman, Gauthier, Noppen, Sørmoen, Benson, Jaeger, Cherry, Drouin, qu'ils écrivent depuis le Québec, les États-Unis, la Norvège, la Grande-Bretagne ou la France, sont formels : l'église doit et peut *re-devenir* communautaire. Certes, cette question de l'usage, cruciale, comme le montre remarquablement Xavier Greffe, pour le patrimoine, fait intervenir dans le cas des églises des tensions souvent douloureuses entre le sacré et le profane : Yvon Tranvouez et Richard Gauthier s'interrogent d'ailleurs en ce sens sur la compatibilité entre le cultuel et le culturel. Plus généralement toutefois, les aspirations communautaires qu'on entretient pour les églises, les interrogations qu'elles soulèvent quant à l'engagement citoyen et quant à l'investissement des collectivités, ainsi que les solutions que ces espoirs sous-tendent, qu'on observe l'éclatement de la « stratégie conservationniste » (Greffe, p. 182), ou qu'on invoque la « *public value* » de l'église (Jaeger, p. 394) contiennent peut-être des leçons pour notre vouloir patrimonial tout entier.

Les églises, en effet, n'occupent pas une place à part que dans la ville, dans l'imaginaire collectif et dans l'histoire ; qu'on parle de modalités de gestion, de modes de protection, de propriété ou d'usage, elles pourraient bien devenir des cas d'espèce pour le patrimoine du vingt et unième siècle, ne serait-ce que parce que leur nombre est beaucoup plus grand que notre capacité actuelle de patrimonialisation. Comme l'écrit Martin Drouin, « le patrimoine ne se réduit pas à un simple objet de délectation. Il commande l'action » (p. 428) ; reste à savoir l'action de qui...